

Astro Gems Textural Glazes

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01 Classifié selon: Règlement (CE) n° 1272/2008

Date of Issue: 30 juin 2023 Règlement (CE) n° 1907/2006

Section 1 – Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: Astro Gems Textural Glazes

Couleurs du produit: White Opal (AS510), Black Diamond (AS512,) Golden Sand (AS513)

Dimensions du produit: 4 fl. oz. (118.3 mL)

Autres moyens d'Identification

Identifiant unique de la formule: Non requis car le produit ne présente pas de risques pour la santé humaine..

Autre: Aucun connu

Description du Produit: Formulation de glaçure liquide colorée destinée à être appliquée au pinceau et

placée dans un four pour la cuisson de glaçure.

1.2 Usage recommandé

Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat.

1.3 Identificateur du fournisseur

Fabricant/fournisseur: CreaKor BV

Edewallestraat 90A

8610 Kortemark - Belgium

www.creakor.com

Téléphone de travail: 0032 51 589555 E-mail: info@creakor.be

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Contactez le centre antipoison local.

Section 2 – Identification des Dangers

2.1. Classification

Selon: Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

	Santé	Environnement	Physique
Le(s) classification(s) é		H401 : Danger pour le	
	Non classés	milieu aquatique – danger	
	Non classes	à court terme (aigu)	
		(Catégorie 2)	
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	Poids de la preuve	Poids de la preuve	Poids de la preuve

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme d'étiquette: Aucun requis Mot d'avertissement: Aucun requis Mentions de danger et précautions:

• EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one (N° CAS. 2634-33-5). Peut déclencher une réaction allergique.



Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 2) (H401)

Toxique pour les organismes aquatiques.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.
- Ce produit ne devrait pas répondre aux critères vPvB ou PBT conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.
- Aucun autre danger n'a été identifié pour le produit.

Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients

3.1 Matières

Le produit est un mélange et non une substance.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration en Poids ^a	Dangers SGH
Pyrithione de zinc	13463-41-7	236-671-3	jusqu'à 0.0091%	H301: Toxicité aiguë - voie orale (Catégorie 3); H318: Lésions oculaires graves (Catégorie 1); H330: Toxicité aiguë - par inhalation (Catégorie 2); H372: Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée, Catégorie 1); H360D: Toxicité pour la reproduction (Catégorie 1B) (Peut nuire à l'enfant à naître); H400: Danger pour le milieu aquatique – danger à court terme (aigu) (Catégorie 1) H410: Danger pour le milieu aquatique – danger à long terme (chronique) (Catégorie 1)

Les concentrations sont calculées comme un maximum pour tous les produits, plutôt que par couleur.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

L'évaluation de ce produit repose sur l'hypothèse que la glaçure ne sera pas poncée après avoir été cuite dans le four.

	Limite de concentration spécifique	Facteur multiplicateur	Estimation de la toxicité aiguë
Astro Gems Textural Glazes	Pas disponibles	Pas disponibles	>2000 mg/kg (orale/ cutanée)
			>20 mg/L (inhalation)

Section 4 – Premier Soins

4.1 Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Par mesure de précaution, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Consulter un médecin.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue dans le cadre de l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de produit dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

Ingestion: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire



vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute,

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

• Se référer à la Section 11 - Information Toxicologique.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Non requis.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'Incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie:
- Se référer à la Section 10 Stabilité et réactivité.

5.3 Précautions pour les pompiers

Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les fumées potentiellement irritantes.

Section 6 – Mesures à Prendre en cas de Déversement Accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles: Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle. Procédures d'urgence: Indisponible.

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures de confinement / nettoyage: Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Éliminer les sources d'inflammation. Rincer la zone de déversement à l'eau tiède une fois le ramassage des matières terminé. Rincez la zone avec de l'eau. Évitez la formation de poussière. Éliminer le contenu/récipient scellé et l'eau de lavage conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer à la Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle et à la Section 13 - Données Sur L'élimination

Section 7- Manutention et Stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la Section 8 Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.



• Se référer à la Section 1.2 - Usage recommandé.

Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle: Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normales. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales. Voir la Section 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise pour de plus amples informations.

8.2 Contrôles d'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Tenez compte de la concentration et de la guantité de produit sur le lieu de travail lors de la sélection de l'EPI. Utilisez les équipements de protection nécessaires.

Respiratoires Dans des conditions normales d'utilisation, un appareil respiratoire n'est généralement pas

> nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation

d'un respirateur.

Yeux et du visage: S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des

écrans latéraux.

Mains: Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau. Si

un contact avec le matériau est possible, porter des gants de protection chimique.

Gants, combinaisons de travail, tablier, bottes si nécessaire pour minimiser le contact. Ne Du corps:

pas porter de bagues, de montres ou de vêtements similaires qui pourraient emprisonner le

matériau.

Dangers thermiques: Aucun connu.

Contrôles d'exposition

environnementale: Indisponible.

Mesures d'hygiène : Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec la peau.

> Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail et doivent être lavés avant d'être réutilisés. Pendant l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer.



Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de baseRemarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur:	Liquide Voir Section 1.1 Pas disponibles	Coefficient de partage n- octanol/eau:	Pas disponibles
Point de fusion/congélation :	32°F	pH (tel que fourni):	8 - 9
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100°F	Solubilité :	Pas disponibles
Inflammabilité :	Pas disponibles	Viscosité cinématique :	Pas disponibles
Limites supérieures / inférieures d'explosivité:	Pas disponibles	Pression de vapeur:	Pas disponibles
Point d'ignition	Pas disponibles	Densité :	Pas disponibles
Température d'auto-inflammation :	Pas disponibles	Densité de vapeur relative	Pas disponibles
Température de décomposition:	Pas disponibles	Caractéristiques des particules:	Pas disponibles

9.2.1 Informations relatives aux classes de danger physique

Explosifs:	Pas disponibles
Gaz inflammables:	Pas disponibles
Aérosols:	Pas disponibles
Gaz oxydants:	Pas disponibles
Gaz sous pression:	Pas disponibles
Liquides inflammables:	Pas disponibles
Solides inflammables	Pas disponibles
Substances et mélanges autoréactifs:	Pas disponibles
Liquides pyrophoriques:	Pas disponibles
Solides pyrophoriques:	Pas disponibles
Matières et mélanges auto-échauffants:	Pas disponibles
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Pas disponibles
Liquides comburants:	Pas disponibles
Solides oxydants:	Pas disponibles
Peroxydes organiques:	Pas disponibles
Corrosifs pour les métaux:	Pas disponibles
Explosifs désensibilisés:	Pas disponibles

9.2 Autres informations caractéristiques de sécurité

Sensibilité mécanique:	Aucun
Température de polymérisation auto-accélérée:	Pas disponibles
Formation de mélanges explosifs poussière/air:	Aucun
Réserve acide/alcaline ; (e) taux d'évaporation:	Aucun
Miscibilité:	Pas disponibles
Conductivité:	Pas disponibles
Corrosivité:	Pas disponibles
Groupe de gaz:	Pas disponibles
Potentiel d'oxydoréduction:	Pas disponibles
Potentiel de formation de radicaux:	Pas disponibles
Propriétés photocatalytiques:	Pas disponibles



Section 10 - Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

• Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chemique

Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Condition à éviter

- Exposition à des températures élevées.
- · Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- · Oxydants forts.
- · Agents réducteurs forts

10.6 Produits décomposition dangereux

 La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des substances irritantes et toxiques peuvent être émises lors de la combustion, du brûlage ou de la décomposition de solides secs.

Section 11 - Informations Toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau.

Signes et symptômes potentiels: Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

Toxicité orale aiguë: Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur

l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. ETA orale >2000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë: Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur

l'utilisation chez l'animal et chez l'homme. ETA par voie cutanée >2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: Le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur

l'utilisation chez l'animal et chez l'homme.

Corrosion/irritation de la peau: Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des irritants cutanés selon les

études humaines et/ou animales.

Lésions oculaires graves/Irritation

oculaire:

Les composants de ce produit >1% ne sont pas nocifs pour les yeux ou irritants pour les yeux d'après les études disponibles sur l'homme et/ou l'animal.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée:

Bien que la concentration de 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS No. 2634-33-5) ne dépasse pas le seuil de classification, l'étiquetage supplémentaire suivant est

requis:

EUH208: Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS No. 2634-33-5). Peut

provoquer une réaction allergique.

Les autres composants de ce produit ne sont pas sensibilisants pour la peau

d'après des études sur l'homme et/ou l'animal.

Mutagénicité: Les composants du produit à >0,1% ne sont pas mutagènes selon les études

sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.



Cancérogénicité: Les composants du produit >0,1 % ne sont pas cancérigènes d'après les études

sur les animaux ou l'absence de données identifiées pour les composants de ce

produit.

Toxicité pour la reproduction: Les composants du produit >0,1 % ne sont pas toxiques pour la reproduction

d'après les études animales ou aucune donnée n'a été identifiée pour les

composants de ce produit.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):

Les composants du produit à >1% ne sont pas des toxiques spécifiques pour les organes cibles (exposition unique) d'après les études sur les animaux ou aucune

donnée identifiée pour les composants de ce produit.

Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)

Les composants de ce produit >1% ne présentent pas de risques de toxicité pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée, d'après les

informations disponibles, les études sur l'homme et/ou l'animal.

Danger par aspiration: Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des dangers d'aspiration sur

la base des informations disponibles, des études humaines et/ou animales.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne

• Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

11.2.2 Informations sur les autres dangers

Aucun autre danger à noter.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées). https://echa.europa.eu/search-for-chemicals

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, Volumes 1-129. https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, NC: Journal officiel de l'Union européenne. 2008. Règlement (CE) n° 1272/2008. http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1272/2022-03-01

Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14

Section 12 – Connées Écologiques

12.1 Toxicité

• Le produit est classé pour sa toxicité aquatique aiguë (catégorie 2).

Nom chimique	N° CAS	Espèces	Valeur
Pyrithione de zinc	13463-41-7	Pimephales promelas	LC ₅₀ (96h): 0.0026 mg/L
			NOEC (96h): 0.011 mg/L
		Daphnia magna	LC ₅₀ (48h): 0.0082 mg/L
			NOEC (48h): 0.011 mg/L
		Selenastrum	EC ₅₀ (120h): 0.028mg/L
		capricornutum	NOEC (120h): 0.0078 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

• Aucune donnée disponible pour les composants du produit.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

• Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

• Pas de données disponibles.



Pas de données disponibles.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

• Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

• Pas d'autres données disponibles.

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées). https://echa.europa.eu/search-for-chemicals

Section 13 – Données sur L`Élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Préparer les déchets pour l'élimination: Utiliser le produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent présenter des risques pour le produit.

Emballage contaminé: L'emballage du conteneur n'est pas censé présenter des risques.

Section 14 – Informations sur le Transport

Remarque: Ce produit est réglementé comme une marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro NU	3082
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	SUBSTANCE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
14.3 Classe de danger pour le transport:	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers environnementaux	Aiguës
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	274, 335, 601
14.7 Le transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Si le produit est transporté en vrac, la réglementation s'applique au produit.

Section 15 - Informations Relatives au Transport

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Note: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations chimiques indiquées dans la Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients.

Union européenne

Directive seveso (2012/18/EU): Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 1005/2009, Annex I et II: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 649/2012, Annex I, Parts I-III: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) n° 850/2004, Annex I: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Allemagne:

Wassergefährdungsklasse (classe de danger pour l'eau): WGK 1 – Schwach wassergefährdend



Internationale:

CIRC: La silice cristalline [répertoriée comme poussière de silice, cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite (N° CAS. 14808-60-7)] est classée dans le groupe 1, cancérogène pour l'homme. Le titane (N° CAS. 13463-67-7) (répertoriée comme dioxyde de titane), le cobalt (N° CAS. 7440-48-4), le nickel (N° CAS. 7440-02-0), et le chrome sont classés dans le groupe Group 2B, éventuellement classable comme cancérogènes pour l'homme. La silice cristalline (N° CAS. 7631-86-9) (répertoriée comme silice amorphe) est classée dans le groupe 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Aucun autre composant de ce produit n'est classé en ce qui concerne la cancérogénicité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun disponible pour les composants de ce produit.

Section 16 – Autres Informations

Un label **AP (Approved Product)** est approprié pour ce produit. Le produit, *Astro Gems Textural Glazes*, est sûr et il est certifié qu'il ne contient aucune matière en quantité suffisante pour être toxique ou nocive pour l'homme, y compris les enfants, ou pour entraîner des problèmes de santé aigus ou chroniques.



Liste des acronymes et abréviations:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels	NOEC: Concentration sans effet observé
gouvernementaux	
CAS: Numéro du Chemical Abstract Service	NTP: Programme national de toxicologie
CE: Commission Européenne	NU: Nations Unies
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	OMI: L'Organisation maritime internationale
CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage Règlement (CE) n° 1272/2008	OSHA: Occupational Safety and Health Administration
DFG MAK: Deutsche Forschungsgemeinschaf Maximale Arbeitsplatz-Konzentration	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
ECHA: Agence européenne des produits chimiques	PEL: Niveau d'exposition admissible
EC ₁₀ : Concentration provoquant un effet prédéterminé sur	REACH: Règles Internationales Régissant Le
10% de la population	Transport Des Marchandises Dangereuses
EC ₅₀ : Concentration provoquant un effet prédéterminé sur 50% de la population	REL: Niveau d'exposition recommandé
EPI: Équipements de protection individuelle	SGH: Système général harmonisé de classification et
	d'étiquetage des produits chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TLV: Valeur limite du seuil
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	TWA: Moyenne pondérée dans le temps
LC ₅₀ : Concentration létale pour 50% de la population	UE: Union européenne
NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
uavan	

Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. Base de données des substances enregistrées (REACH). https://echa.europa.eu/search-for-chemicals

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, NC: Journal officiel de l'Union européenne. 2008. Règlement (CE) n° 1272/2008. http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1272/2022-03-01

Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique.



Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Indicateur de révision: Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

Date de création: 30 juin 2023